



## VIGILANCE ORANGE RISQUE FEUX DE FORET

Dans le cadre défini par le règlement interdépartemental de protection de la forêt contre l'incendie du 20 avril 2016, la **Préfète de la Gironde a décidé d'élever la vigilance « risque feux de forêt » au niveau orange (vigilance élevée / niveau 3 sur une échelle de 5)** pour le département de la Gironde, **à compter du samedi 24 avril 2021 à 00h00, et ce jusqu'à dimanche 25 avril 2021 inclus.**

Par conséquent **les mesures de restriction suivantes s'appliqueront dans les espaces exposés des communes à dominante forestière du département à compter de cette date :**

- la circulation et le stationnement des véhicules à moteur sont interdits entre 14h et 22h sur les pistes forestières, chemins ruraux, chemins d'exploitation et pistes cyclables sauf pour les personnes listées à l'article 33 du règlement ;
- les activités d'exploitation forestière, de travaux sylvicoles, de génie civil, de service, de carbonisation et de sciage sont suspendues entre 14h et 22h (article 39 du règlement) ;
- les activités ludiques et sportives sont interdites entre 14h et 22h à l'exception de celles exercées en base de loisirs et en périmètres de plans plages (article 42 du règlement).

Par ailleurs, **il est rappelé qu'il est interdit à l'intérieur des bois, forêts et landes et ce, jusqu'à une distance de 200 m :**

- **d'utiliser du feu,**
- **de fumer,**
- **de jeter tout débris incandescent,**
- **de procéder à des incinérations de déchets verts et brûlages dirigés,**
- **de pratiquer le camping isolé et le bivouac,**
- **de tirer des feux d'artifice publics ou privés.**

Ces interdictions doivent être respectées avec la plus grande rigueur.

**Des informations sur le niveau de vigilance et les mesures applicables sont disponibles** sur le répondeur de la Préfecture de la Gironde au **05.56.90.65.98 (ces informations sont actualisées quotidiennement), et sur le site internet de la Préfecture.**

Bordeaux, le **22 AVR. 2021**

LA PRÉFÈTE,

Pour la préfète,  
La sous-préfète, di estrie de cabinet,

Delphine BALSÀ